

3.10.17 Juchet / 17.05.17 / 17.05.17



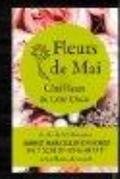
COUPE DE LA LOIRE

BMX

29 AVRIL 2018

SAINT MARCELLIN EN FOREZ CHEMIN DES ALLINS

ENTREE GRATUITE
BUVETTE ET RESTAURATION



DOSSIER D'INVITATION

La municipalité et le BMX Marcellinois sont heureux de vous accueillir pour la 1ère manche de la coupe de la Loire 2018 de BMX le dimanche 29 avril 2018, piste de la Landes, à St Marcellin en Forez (42).

La buvette et la restauration seront assurées par des bénévoles du club.

HORAIRES :

09h00 - 09h30 : Essais libre toutes catégories

09h30 - 10h50 : Essais grille toutes catégories

11h00 : 1^{ère} et 2^{ème} manche

12H30 : Pause repas

14h00 : Reprise de la courses avec la 3^{ème} manche jusqu'aux finales

¼ d'heure après la fin des finales remise des récompenses

Ce timing prévisionnel est susceptible de changer en fonction du nombre de pilotes inscrits.

La piste sera ouverte le samedi 28 avril de 17h00 à 18h00 sous la responsabilité des parents si les conditions météo le permettent.

ENGAGEMENTS :

L'engagement est fixé à :

- ↵ Pour une épreuve 20 pouces **ou** cruiser 8,00 € par pilote
- ↵ Pour une épreuve 20 pouces **et** une épreuve cruiser 12,00 € par pilote

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions devront être envoyées par le responsable des engagements des clubs, au responsable du secrétariat de la course et au club organisateur.

Les inscriptions se feront obligatoirement sur la feuille type. Les pilotes seront notés par ordre alphabétique. Bien renseigner toutes les colonnes.

Les inscriptions seront envoyées uniquement par mail pour le mercredi 23h précédent la course, dernière limite. Le responsable du secrétariat confirmera par retour les inscriptions.

Les inscriptions effectuées après le mercredi seront acceptées (avec une pénalité de 5€) uniquement s'il reste de la place sur les feuilles de race.

Le montant de la pénalité sera versé le jour de la course au comité de la Loire, en même temps que les inscriptions.

A adresser à : Nathalie MORAWIEC par mail avant le
mercredi 25 avril 2018 à 23h
E.mail : nathalie.schevingt@wanadoo.fr
Copie a : bxmmarcellinois@googlemail.com

RAPPEL REGLEMENTATION:

3 Arbitres par club de la Loire doivent être présents avec les engagés pour valider les engagements de leur club.

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS:

Le règlement se fera sur place par le responsable de chaque club.

CATEGORIES :

(tableau en annexe)

Si les pilotes d'une catégorie Garçon ou Fille ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés dans la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé.

Les cruisers filles courront ensemble si elles sont au moins 4 sinon elles seront regroupé avec les garçons « loisir ».

RECOMPENSES :

Pour toutes les catégories : les **8 premiers** seront récompensés.

TOUS LES PILOTES qui montent sur le podium doivent impérativement le faire en tenue de BMX (Pantalon et maillot du club).

REGLEMENT TECHNIQUE :

La coupe de la Loire relève du règlement national FFC 2018

- Tous les pilotes licenciés peuvent participer.
- Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que les pilotes soient bien licenciés.
- Chaque pilote devra porter le maillot de son club.
- Un contrôle des licences sera effectué. Le pilote présentera sa licence et devra émarger lui-même avant le début de chaque course. Il devra vérifier qu'il est inscrit dans la bonne catégorie.
- Les plaques latérales ne sont pas obligatoires.
- Le pilote inscrit se blessant au cours des essais sera classé sous 2 conditions :
 - il faudra avertir le secrétariat avant la 2ème manche
 - un certificat médical ou attestation des secouristes.
- Les filles peuvent soit courir ensemble soit courir avec les garçons de la même catégorie. Dans ce cas, elles seront classées dans le CPP des garçons.
- Deux catégories cruiser. La catégorie « Loisir » est ouverte à tous et aura un classement à part.
- L'attribution des points se fait suivant le tableau coupe de France, à savoir chaque pilote marque les points suivant son classement.
- En cas d'égalité les pilotes seront départagés par les points acquis lors de la dernière manche.

- Un minimum de 4 engagements sur les manches de la Coupe de la Loire 2018 et du championnat sera requis pour prétendre à la qualification aux courses Auvergne-Rhône-Alpes 2019.
- Les pilotes Nationaux peuvent participer.
- Les pilotes de comité extérieur peuvent participer mais seront sortis du classement général.
- Pour tout point non indiqué au présent règlement, se référer au règlement national.
- L'accès à la butte de départ et à la zone d'arrivée est interdit aux « coachs ».

CATEGORIES NOVICES:

Chaque catégorie de Pupille à Cadet et Cruiser sera doublée avec une catégorie « Novice » ou « Loisir » équivalente.

- Les pilotes ayant moins de 2 années de licence pourront choisir de s'inscrire en « Novice » ou non.
- Ce choix est définitif pour les 6 manches de la Coupe de la Loire 2018.

LES SECOURS :

Une équipe de secouriste sera présente dès 8h30.

LES CATEGORIES 2018

Coupe de la Loire 2018

Année de Naissance	MASCULIN	FEMININ	CRUISER
2012 et plus	PRELIGENCE GARCON FILLE		
6 ans et moins			
2010 / 20011	POUSSIN	POUSSIN FILLE	
7 / 8 ans			
2008 / 2009	PUPILLE ou PUPILLE novice	PUPILLE FILLE	
2006 / 2007	BENJAMIN ou BENJAMIN novice	BENJAMIN FILLE	
11 / 12 ans			
2004 / 2005	MINIME ou MINIME novice	MINIME FILLE	
13 / 14 ans			
2002 / 2003	CADET ou CADET novice	CADET FILLE	
2000 / 2001	JUNIOR	FEMME	CRUISER ou LOISIR
17/18 ans			
1999 et moins	HOMME 19 et +	17 ans et plus	

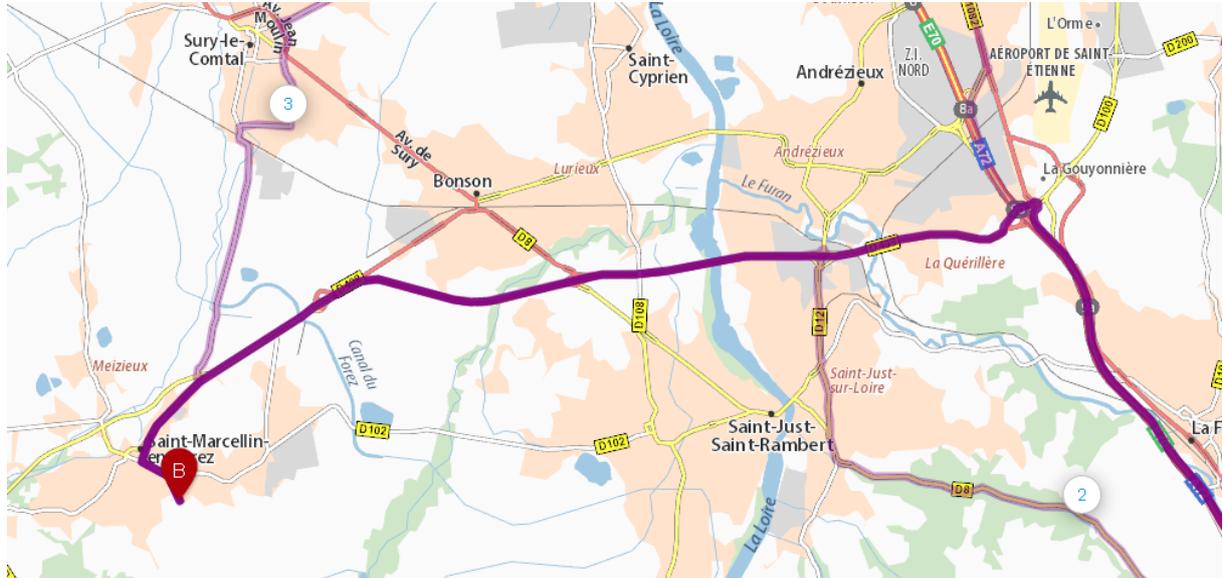
ACCES

Depuis A72 venant de St Etienne : prendre la sortie 9 (St Just St Rambert)

Depuis A72 venant de Clermont Ferrand: prendre la sortie La Fouillouse
puis direction St Just St Rambert sur la D498

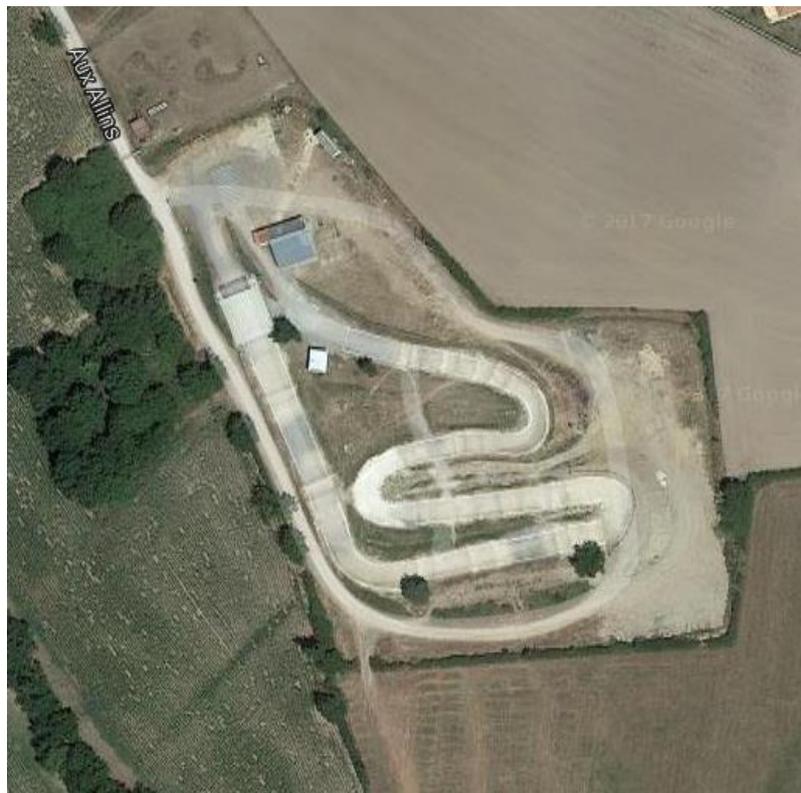
Puis direction St Marcellin en Forez

Arrivée à St Marcellin, suivre le fléchage.



CAMPING CAR :

Aire à votre disposition gratuitement. Attention pas de raccordement électrique possible.
L'aire est à coté de la piste.



COORDONNEES GPS : +45° 29' 32.89", +4° 10' 28.12"